

CYBERGUN

Société Anonyme au capital de 6.099.753 €
Siège social : ZI Les Bordes – 9/11 rue Henri Dunant – 91070 BONDOUFLE
337 643 795 RCS EVRY

RAPPORT COMPLEMENTAIRE **DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Assemblée générale mixte du 10 septembre 2014

Le conseil d'administration, dans le cadre des délégations de compétence données par l'assemblée générale extraordinaire en date du 20 septembre 2012, a procédé à deux augmentations de capital social au cours de l'exercice 2013/2014 :

1°/ Augmentation du capital social décidée par le conseil d'administration du 11 décembre 2013 et constatée par la Conseil d'Administration du 31 décembre 2013

Le conseil d'administration du 11 décembre 2013, a décidé de procéder à une augmentation de capital social avec offre au public par émission d'actions nouvelles avec suppression du DPS.

L'augmentation du capital social était destinée à permettre au Groupe de faire face à ses engagements financiers.

Les modalités étaient les suivantes :

- Lancement d'une augmentation de capital de 1.138.336,64 euros par émission de 1.016.372 actions nouvelles, à souscrire en numéraire au prix de 1,12 euro par action. Le prix de 1,12 euros a été fixé sur la base d'un cours de bourse de 1,24 euros selon l'évaluation de la société ATOUT CAPITAL.
- Les actions nouvelles ont été créées avec jouissance courante
- Les actions nouvelles ont été assimilées aux actions anciennes

L'ensemble des opérations n'a pas fait l'objet d'une Note d'Opération visée par l'AMF.

La période de souscription était ouverte le 13 décembre 2013 et clôturée le 10 janvier 2013 au soir.

Le conseil d'administration du 31 décembre 2013, connaissance prise des éléments fournis par CACEIS Corporate Trust, établissement centralisateur chargé d'établir le certificat de dépôt des fonds a pris acte :

- Les souscripteurs ont souscrit à l'augmentation de capital à hauteur de 955.772 actions représentant un taux de souscription représentant plus de 75 % pour un montant total de 1.070.464,64 euros

Le conseil a constaté que les 955.772 actions ont été souscrites, les souscriptions ont été intégralement libérées soit la somme de 1.070.464,44 euros.

Le conseil a constaté la réalisation de l'augmentation du capital d'un montant de 1.070.464,64 euros dont 756.980,98 euros de prime d'émission soit une augmentation de capital de 313.483,66 euros par la création de 955.772 actions de même valeur nominale.

2°/ Augmentation du capital social décidée par le conseil d'administration du 12 février 2014 et constatée par la Conseil d'Administration du 21 février 2014

Le conseil d'administration du 12 février 2014, a décidé de procéder à une augmentation de capital social avec offre au public par émission d'actions nouvelles avec suppression du DPS.

L'augmentation du capital social était destinée à permettre au Groupe de faire face à ses engagements financiers.

Les modalités étaient les suivantes :

- Lancement d'une augmentation de capital de 1.000.000,44 euros par émission de 847.458 actions nouvelles, à souscrire en numéraire au prix de 1,18 euro par action. Le prix de 1,18 euros a été fixé sur la base d'un cours de bourse de 1,20 euros selon l'évaluation de la société ATOUT CAPITAL.
- Les actions nouvelles ont été créées avec jouissance courante
- Les actions nouvelles ont été assimilées aux actions anciennes

L'ensemble des opérations n'a pas fait l'objet d'une Note d'Opération visée par l'AMF.

La période de souscription était ouverte le 12 février 2014 et clôturée le 05 mars 2014 au soir.

Le conseil d'administration du 21 février 2014, connaissance prise des éléments fournis par CACEIS Corporate Trust, établissement centralisateur chargé d'établir le certificat de dépôt des fonds a pris acte :

- Les souscripteurs ont souscrit à l'augmentation de capital à hauteur de 847.458 actions représentant un taux de souscription représentant 100 % pour un montant total de 1.000.000,44 euros

Le conseil a constaté que les 847.458 actions ont été souscrites, les souscriptions ont été intégralement libérées soit la somme de 1.000.000,44 euros.

Le conseil a constaté la réalisation de l'augmentation du capital d'un montant de 1.000.000,44 euros dont 722.042,69 euros de prime d'émission soit une augmentation de capital de 277.957,75 euros par la création de 847.458 actions de même valeur nominale.

Le conseil d'administration

